

Au Collège des Bourgmestre et Échevins



Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 21 mai 2021

Conformément aux prescriptions de l'article 29 (1) de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, je vous sou mets le dossier suivant à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Communal.

Autorisation de lotissement de la parcelle 1850/17057 de la section A d'Esch-Nord

Le plan de projet de lotissement a été dressé par le bureau GEOCAD en date du 21 avril 2021.

La demande de principe du permis de construire est autorisé sous le n° 21/0010.

Les copies des documents afférents sont jointes à la présente demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Nadine Tornambé-Duchamp
Chef de service